

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL  
N° 13-2021

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

**Boucllement du préavis N° 18-2018**  
**L'Octogone - Théâtre de Pully**  
**Mise en conformité et rénovation du foyer du théâtre**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour la mise en conformité et la rénovation du foyer du théâtre de l'Octogone, en référence au préavis N°18 - 2018 (31 octobre 2018).

Le décompte final est le suivant :

	Préavis CHF TTC	Dépenses CHF TTC	Différence CHF TTC
<b>Totaux</b>	<b>1'175'000.00</b>	<b>1'161'836.43</b>	<b>13'163.57</b>

Ce chantier s'est donc achevé avec un coût global inférieur de CHF 13'163.57 TTC par rapport à la demande de crédit.

Par conséquent, le total des dépenses nettes de CHF 1'161'836.43 sera amorti par annuités égales dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, sur une période de 20 ans selon les conclusions du préavis.

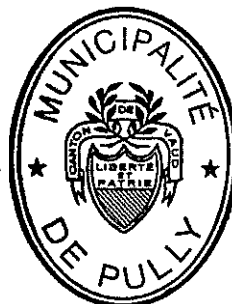
Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 24 novembre 2021.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 2 novembre 2021